

TRANSPALETTE ÉLECTRIQUE

Le transpalette électrique est un appareil de levage faisant partie de la famille des chariots élévateurs à petite levée. Avec une charge, il peut facilement être plus lourd qu'une voiture.



Conception Olympe
Mis à jour le : 21 mars 2018

RISQUES ET CONSÉQUENCES

- ✓ Entrer en collision avec un équipement ou un piéton en raison de l'encombrement des lieux, du manque de visibilité ou de la vitesse.
- ✓ Se coincer un membre (pieds, mains, corps, etc.) lors du déplacement du transpalette dans un espace restreint.
- ✓ Se faire écraser un pied par le transpalette.
- ✓ Fournir un effort excessif ou adopter des postures contraignantes lors de la manipulation de charges lourdes.

PISTES DE SOLUTIONS

- ✓ Soyez formé sur la conduite sécuritaire du transpalette électrique*. Référez-vous à votre supérieur, au besoin.
- ✓ Maintenez les planchers propres et dégagés.
- ✓ Effectuez la ronde de sécurité du transpalette et remplissez le registre.
- ✓ Gardez les pieds éloignés du châssis du transpalette électrique.
- ✓ Gardez les mains et les doigts à l'intérieur de la zone protégée du timon* (poignée).
- ✓ Demeurez attentif à la circulation des piétons et maintenez une distance sécuritaire.
- ✓ Demeurez sur le transpalette jusqu'à l'immobilisation complète avant de quitter la plate-forme du conducteur (uniquement pour le transpalette électrique à conducteur porté). Pour les transpalettes électriques à conducteur accompagnant, il est interdit de monter sur le transpalette lors des déplacements.
- ✓ Respectez la capacité nominale inscrite sur la plaque signalétique du transpalette.
- ✓ Vérifiez la stabilité et la répartition de la charge avant d'effectuer un déplacement.
- ✓ Prenez garde au pivotement du bout directionnel dans un virage avec la charge en avant.
- ✓ Stationnez le transpalette avec les fourches au sol, le timon en position haute et à un angle de 90 degrés, la cale ou le frein de stationnement appliqué et la clé de contact enlevée.

EPI



Pour le changement
de batterie :



* Rapportez tout bris ou défaillance. Inclure dans le programme d'entretien/d'inspection préventif.

Note : Consultez les fiches **Produits chimiques** et **Livraison de commande** pour des pistes de solutions complémentaires.